



CADRE JURIDIQUE ET ORGANISATIONNEL DE L'IST



OBJECTIF :

Connaître les bases législatives, réglementaires, organisationnelles de la profession d'Infirmier(ère) de Santé au Travail.
Connaître le rôle et les missions de l'Infirmier(ère) de santé au Travail.
Échanger entre pairs sur des situations professionnelles liées aux missions de l'IST.



DURÉE :

- 14,00 heures.



PUBLIC VISÉ :

Infirmier(e)s du travail.
Groupe de 4 à 12.



PRÉ-REQUIS :

Aucun.



CONTENU :

Textes encadrant la profession d'IST.
Les rôles et missions de l'IST.
L'organisation de la santé au travail.
L'organisation de la surveillance individuelle de l'état de santé des salariés.
Les Arrêts de travail et Maladies Professionnelles.
Temps d'échanges entre professionnels.
Traçabilité de l'activité et secret professionnel.



MODALITÉS DE RÉALISATION :

- Modalité : Présentiel.

Pédagogie active et démonstrative.
Exposés, Études de cas, temps d'échanges entre professionnels
Salle de cours dédiée à la formation, ordinateur et vidéoprojecteur.
Un support pédagogique est remis aux participants lors de la formation.



ÉVALUATION :

Évaluation formative tout au long de la formation, notamment sous forme de cas pratiques.
Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.
Un questionnaire d'évaluation « à chaud » sera remis à chaque participant et permettra de recueillir leur opinion et leur ressenti sur la formation.